

Depuis 40 ans, le Cedre fournit conseil et expertise aux autorités et sociétés privées chargées de la réponse à apporter aux pollutions accidentelles des eaux maritimes et intérieures. La pluridisciplinarité de son équipe de 50 personnes lui permet de répondre à des sollicitations de multiples natures : soutien à l'intervention, planification, formation, analyses et recherche. Depuis peu, il est chargé de la surveillance et de l'étude des déchets aquatiques sur le littoral français. Le Cedre est également un centre de ressources documentaires reconnu.

La Journée d'Information du Cedre, créée en 1995 par son comité stratégique, vise à aborder un sujet technique précis sous ses différents aspects. Plusieurs experts du domaine partageront leurs visions et leurs expériences avec les participants au travers d'une plateforme d'échange à distance.



Prise en compte de l'impact environnemental

mardi 29 mars 2022

Inscription : formulaire téléchargeable sur le site internet du Cedre
www.cedre.fr

en conférence
à distance

À l'initiative de son comité stratégique, le Cedre organise une Journée d'Information sur la problématique de la prise en compte de l'impact environnemental d'une pollution des eaux, tant en mer que dans les eaux intérieures.

Jalonnée sous la forme de trois sessions, la thématique sera dans un premier temps abordée sous l'angle de la prévention des pollutions, avec trois interventions des autorités françaises traitant des enjeux et de la réglementation européenne et française. La deuxième session abordera les options qui s'ouvrent au responsable de la lutte quand une pollution survient. Ce volet prendra appui, d'une part, sur le retour d'expérience d'une autorité opérationnelle internationale confrontée à un accident hors norme et, d'autre part, sur la stratégie utilisée par l'industrie pétrolière pour limiter les effets d'une pollution accidentelle.

L'après-midi sera consacrée à l'évaluation des impacts environnementaux à l'issue d'une pollution. Leur évaluation sera illustrée par un exemple de mesure d'impact environnemental en eaux intérieures dans le cadre de l'accident Lubrizol-Normandie Logistique. L'impact en milieu maritime sera présenté par une ONG. Enfin, l'évaluation économique du dommage écologique sera traitée par deux intervenants aux échelles nationale et internationale.

Les conférences seront assurées à distance et quatre temps d'échanges avec les participants ponctueront la journée.

Une traduction simultanée des conférences en anglais/français sera assurée par deux interprètes.

9h15	Accueil des participants sur la webconférence
9h30	Présentation de la Journée d'Information du Cedre - <i>Nicolas Tamic, Cedre</i>
9h40	Ouverture de la journée - <i>Olivier Thibaut, Direction de l'Eau et de la Biodiversité représentant le Ministère de la Transition écologique</i>
SESSION 1 : Avant la pollution : la préparation	
10h	La politique européenne et française : enjeux et réglementation <ul style="list-style-type: none">• <i>Direction de l'Eau et de la Biodiversité (DEB) ;</i>• <i>Océane Rignault, Direction des Affaires Maritimes (DAM) ;</i>• <i>Hélène Héron, Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR) ;</i>• <i>Aubert Le Brozec, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) PACA</i>
10h50	Échange avec les participants
11h	Pause
SESSION 2 : Pendant la pollution	
11h10	La prise en compte par l'industrie de l'impact d'un accident sur l'environnement - <i>Sophie Depraz & Peter Taylor, Ipieca</i>
11h50	Intervention d'une autorité des Nations Unies sur l'aide apportée par la communauté internationale en cas de pollution accidentelle - <i>Charlotta Benedek, ONU/OCHA</i>
12h10	Échange avec les participants
12h30	Fin des conférences de la matinée
SESSION 3 : Après la pollution : mesurer, évaluer et indemniser	
13h30	Mesure d'un impact environnemental en rivière : le cas Lubrizol - <i>Vianney Pichereau, Directeur du département Biologie, UBO</i>
13h50	L'organisation du suivi de l'impact environnemental - <i>Ivan Calvez, Cedre</i>
14h10	La mesure d'un impact environnemental du point de vue d'une ONG - <i>Anne-Laure Dugué, Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)</i>
14h30	Échange avec les participants
14h50	Évaluation économique du dommage écologique - <i>Procureur Camille Miansoni, Tribunal judiciaire de Brest, Pôle régional spécialisé en matière d'atteinte à l'environnement</i>
15h10	Évaluation économique du dommage écologique - <i>Thomas Liebert, FIPOL</i>
15h30	Échange avec les participants
15h50	Clôture de la journée - <i>Christophe Logette, Directeur du Cedre</i>